

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[139_Correspondance de Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot : 1834-1840](#)[Item](#)[Herry, le 25 octobre 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot](#)

Herry, le 25 octobre 1836, Prosper Duvergier de Hauranne à François Guizot

Auteurs : Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1836-10-25

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote12, 12 suite, AN : 163 MI 42 AP 139 Papiers Guizot Bobine Opérateur 22

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Duvergier de Hauranne, Prosper (1798-1881), Herry, le 25 octobre 1836, Prosper

Duvergier de Hauranne à François Guizot, 1836-10-25

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5843>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionHerry (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 18/01/2024

12

chers amis, j'ai envoyé hier à Német
ma longue lettre de vobis excellent allégué l'ancien
de l'empire qui s'adresse personnellement à elle
et l'assure de tout le respect et que ne puis
l'exprimer après de vous. L'ancien qui, vous le
savez, est un de nos amis les plus fidèles, le plus
dévot, et le plus consacré, et a été si près
de cette affaire en nous de jurer d'en faire, et
de l'être l'importance qu'il y mettait qu'il
paraissait le mieux à l'homme de l'humanité
à en ne lui faire pas justice, et son pas
besoin de vous dire combien il vous en profite
de cette façon avec que nous devons bien,
surtout dans ce moment comme celui-ci, par
vous recommander d'une manière à l'égard
et par ailleurs pas un mot.

Notre dernière ordonnance est à la stricte
des préceptes notoirement incapables. C'est
quelque chose, mais vous avez vu vous le ?
N'a-t-elle pas été le plus avantageux
d'être incapable, de non habile, et d'empêcher
par ses habitudes et ses vices, par la
portion modeste de l'ancien avec l'est de
à rapporter de nous. Tout est si bien bien
à force, et l'ancien l'histoire. Maintenant voyez
vous que l'incapacité de l'ancien et de
l'ancien est égal à celle de la conserve et
voyez vous que l'avantage d'être quelque

L'Espagne doit être notre grand champ de bataille
 Montebert qui est très bien et qui tient publiquement
 comme un parti entier, le meilleur langage au cabinet
 actuel. Montebert veut que Thiers prépare sur
 la question d'Espagne un discours unanime et
 qui pourra produire sur la chambre un certain effet.
 Je ne lui fais pour ma part, inquiet du résultat.
 Cependant l'opinion toute entière de la tierce-parti
 en grande partie se déclarant pour son parti puis
 en faveur non de l'intervention mais de la
 rétraction la majorité de Thiers se prend
 bien, peut être avec partage. Le thème de
 Thiers, c'est qu'en refusant toute assistance à l'Espagne
 nous la poussons nous-mêmes aux excès de l'anarchie,
 de même qu'en attaquant la France
 en 1792, les puissances étrangères ont amené la
 guerre. C'est en ces termes que l'a entendu
 Thiers. Le thème dans le conseil doit la
 développer la seconde et d'une habile manière.
 Au sujet d'avantage de cette question pour nous
 c'est qu'elle compromet irrémédiablement la réparation
 de Thiers et de Montebert, de sorte que Thiers
 ne peut pas se présenter au commencement de
 la session avec un ministre tout fait. Pour que
 cela soit bien évident, je dirai que dans la
 discussion de l'adresse à la chambre des
 Paris, Montebert soit interpellé et puisse
 se prononcer. C'est alors à lui principalement
 que Thiers répondra à la chambre des députés
 que nous trouvera une bonne situation. On
 assure au reste que Louis compte nous rendre
 le service, et qu'il est décidé à attaquer
 le général.

Je ne pense avant tout au bien ou au mal que
appartenant à l'Empire de la République pour
l'expédition de Constantinople. C'est avec espoir et
que vous avez répondu à la Chambre sur le bien de
l'expédition agitée, et le lendemain vous regrettiez que
le mot même de Constantinople ne vous fût pas venu
à l'esprit et n'eût pas été prononcé par vous.
Comment donc avez-vous pu souffrir que cette
expédition eût été faite, et que le maréchal Goussier
fût, à l'instigation de Drouot, vous avez eu de vous
interrompre, et ait haïné complètement à Constantinople
le second fils du Roi comme la haïme l'aïe
à Mascara. Quand Constantinople sera prise, que
fera-t-on de la Haïme ? Brûlera-t-on la ville
comme à Mascara ? Mettra-t-on garnison
comme à Haïme ? Le premier est barbare
et le second absurde. Je crains bien que cette
expédition n'ajoute encore aux difficultés
d'une guerre déjà bien difficile. Le maréchal
Goussier, au lieu de la gloire du moins de
l'argent, a qui lui suffit. Mais si on
résulte pour vous que ma réponse est bien
bien louée, et que le maréchal ne cherchera
rien pour s'alléger l'envoi de son armement
ne paraissant de meilleur augure, et j'avais
conçu l'espoir d'un bon autre mouvement.

Adieu, mon cher monsieur, j'espère
savoir que les affaires étant tombées
les députés du cabinet du 5 septembre
pourront arriver à Paris armés de toutes

12 suite

3

pas. C'est pas moi, vous le savez
qui rembourserai, et la question d'Alger
excepté, je suis sûr de ne pas à rompre pour
vous au bout de la case que vous le jurez
à jamais. Mais aussi pourquoi ne laissez
vous pas le conseil que vous donne au Général
Bonaparte, plus à la Canne ? avec
la votation universelle, vous placerez à l'honneur
à la loi Philippe ne sera base indéroutable
et vous diarmerez tous vos ennemis, même
à leur parti. L'expédient est simple et
par nature, et je vous le recommande.

Adieu moi. très vous
votre bien dévoué

J. Laverge

Envoyé par la poste à 25 octobre.
1856